

poste de président de comité. Je tiens à signaler qu'il s'acquitte de ses fonctions de façon admirable. Je me suis réjoui de l'éloge qu'il a fait de quelques députés de notre parti, entre autres le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) la représentante de Trinity (M^{lle} Nicholson) et moi-même qui, de concert avec lui et des députés de tous les partis, avons travaillé ensemble au comité des comptes publics.

● (2152)

A l'étape de la troisième lecture du bill C-10, il a fait une observation très intéressante que l'on retrouve à la page 4980 du hansard du 28 avril dernier:

Grâce aux efforts inlassables que le vérificateur général a faits par l'entremise du comité des comptes publics, on s'est finalement rendu compte qu'il fallait nommer un directeur général des finances au Conseil du Trésor. Après avoir examiné la question depuis un certain temps déjà, j'imagine fort bien que le directeur général des finances, le contrôleur général, doit être comptable à la Chambre des communes par l'entremise du Conseil du Trésor, même si certains ne sont pas d'accord avec moi. C'est lui qui sera chargé de mettre sur pied dans nos organismes, ministères et sociétés de la Couronne, des mécanismes qui assureront une meilleure gestion de nos ressources fiscales.

N'oublions pas, monsieur l'Orateur, l'excellent travail accompli par les membres du comité des prévisions budgétaires en général qui a étudié ce projet de loi. Le comité a entendu le témoignage de personnes interrogées sur les fonctions et devoirs du contrôleur général. Au nom du ministre, je remercie tous ceux qui ont participé au débat et aux séances du comité. Le comité a entendu en qualité de témoins le président du Conseil du Trésor (M. Andras), le secrétaire du Conseil du Trésor, le vérificateur général et enfin le nouveau contrôleur général lui-même (M. Rogers). On nous avait dit, avant de le rencontrer, qu'il avait été choisi avec soin, et qu'il avait derrière lui une longue carrière dans l'entreprise privée, ayant occupé divers postes au sein d'une grande société internationale. Ces réponses et son sang-froid ont impressionné l'auditoire même s'il en était à sa première présence devant un comité du Parlement. Personne n'a douté que le choix n'ait été excellent.

Le député de Red Deer (M. Towers), qui est aussi à la Chambre ce soir, est le seul membre des partis de l'opposition qui ait pu assister à toutes les audiences le jour où le nouveau contrôleur général, M. Rogers, a témoigné et répondu aux questions. Pourtant, tous ceux qui ont pris part au débat ont répété à plusieurs reprises combien le poste de contrôleur général était important. J'espère donc qu'à l'avenir davantage de députés participeront plus activement aux réunions du Comité des comptes publics. Je sais par expérience que c'est l'un des comités les plus importants de la Chambre.

C'est un jour historique et, à titre de membre actif du comité des comptes publics pendant environ neuf de mes 12 années à la Chambre, je tiens à me joindre aux autres députés pour dire combien nous sommes heureux que ce nouveau poste ait été officiellement créé. Je suis certain que tous les députés se joindront à moi pour souhaiter beaucoup de succès à M. Rogers dans ses nouvelles et importantes fonctions.

Je rappelle à tous les députés que le vérificateur général a déclaré au comité qu'avec la création de ce nouveau poste et les autres changements qui ont été apportés depuis son entrée en fonction, le gouvernement canadien possède maintenant le

Administration financière—Loi

système de comptabilité et de contrôle le plus perfectionné de tous les gouvernements du monde occidental. Les députés ont peut-être d'autres priorités et ne deviendront peut-être pas tous membres actifs du comité des comptes publics ou du comité des prévisions budgétaires en général, mais je leur conseille tout de même de lire les procès-verbaux de délibérations de ces comités. Les députés de l'opposition se sont particulièrement opposés au fait qu'en un seul alinéa ce bill établit le poste de contrôleur général, mais s'ils lisent les audiences des comités et les déclarations faites par les ministres et d'autres personnes, ils y trouveront les réponses à toutes leurs questions.

Les députés constateront que s'il y a conflit entre le vérificateur général et le contrôleur général et que ce conflit existe encore au moment où le vérificateur général rédigera son rapport annuel à l'intention du Parlement, le rapport en fera mention. Cela voudra dire qu'il ne sera pas nécessaire de présenter un autre rapport au Parlement. Autrement dit, si pour une raison quelconque M. Rogers et M. Macdonell ne réussissent pas à s'entendre sur un article quelconque des dépenses gouvernementales, le vérificateur général le notera dans son rapport qui sera déposé au Parlement et automatiquement renvoyé au comité des comptes publics.

Ce comité, habilement présidé, je le répète, par le député de Capilano et d'autres députés de l'opposition, sera donc libre d'effectuer toute enquête qu'il estime nécessaire. D'ailleurs, ni M. Rogers, le contrôleur général, ni le vérificateur général, M. Macdonell, ne voient d'objections à ce bill C-10. Ils sont tous les deux confiants de pouvoir s'acquitter de leurs fonctions et l'ont dit au comité. J'espère maintenant que ce bill important pourra franchir l'étape de la troisième lecture.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

M. l'Orateur adjoint: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

M. Young: Monsieur l'Orateur, il y a eu les consultations habituelles et je crois que, si vous pouviez oublier que l'heure avance et nous accorder un peu plus de temps, nous pourrions passer assez rapidement à l'étude du bill S-8.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, j'espère ne pas avoir induit qui que ce soit en erreur, mais je ne puis être d'accord là-dessus. On trouvera la raison de mon désaccord à la page 11, article 18. J'ai un discours de 20 minutes de préparé, mais je suis prêt à écouter le secrétaire parlementaire jusqu'à 10 heures.

M. Young: Monsieur l'Orateur, si vous proposez la deuxième lecture du bill S-8, je serai heureux de commencer. Cela fait deux fois qu'il y a des malentendus que je ne puis comprendre.